

Filtre aux études de médecine: Marcourt consulte

Le ministre de l'Enseignement supérieur reçoit des organisations estudiantines.

Lors d'une rencontre qui a eu lieu le 5 décembre dernier, Maggie De Block, la ministre fédérale de la Santé (Open VLD), avait accepté de délivrer un numéro Inami à tous les étudiants en Médecine et Dentisterie engagés dans ces deux filières. Mais en échange de ce geste de bonne volonté, elle avait sommé Jean-Claude Marcourt, le ministre de l'Enseignement supérieur francophone (PS) de mettre en place, dès la prochaine rentrée académique, un filtre à l'entrée de ce type d'études et ce afin de régler une bonne fois pour toutes le problème d'étudiants francophones en surnombre par rapport au quota de numéros Inami disponibles.

Jean-Claude Marcourt, opposant de toujours à une restriction à l'accès des études supérieures, n'a eu d'autre choix que de se plier à cette exigence. Maggie De Block lui ayant laissé le choix de son application, le ministre a décidé d'opter pour la voie d'un consensus francophone sur la question. Pour cela, des discussions ont été engagées avec les acteurs du secteur (associations estudian-

tines, doyens, syndicats de médecins...) et ce jeudi après-midi, il reçoit en son cabinet bruxellois des représentants du Cium (Comité interuniversitaire des étudiants en médecine) et de l'Unecof (Union des étudiants de Communauté française).

Pas de filtre avant l'entame de la 1^{re} année

Ceux-ci rappellent leurs positions. Ils sont favorables à l'instauration d'un filtre flexible, basé sur les besoins objectifs par le cadastre dynamique de l'offre médicale, qui est en cours de réalisation. *“Même si nos deux associations sont fondamentalement critiques par rapport à la nécessité d'un système de sélection drastique (numerus fixus), nous estimons qu'en regard de la conjoncture actuelle, une solution doit être trouvée pour sauver l'ensemble des étudiants engagés dans les études de médecine. Dans l'état actuel des choses, un système précoce, mais différé de l'entrée, pourrait être envisagé, permettant ainsi aux étudiants issus d'écoles les ayant moins bien préparés à accéder à l'université sans contrainte supplémentaire”*, indiquent les syndicats d'étudiants. Cium et Unecof souhaiteraient donc que le filtre soit placé après le premier quadrimestre ou en fin de première année. Cette position rejoint celle des doyens francophones de Médecine.

I.L.